

Objet / Projet	Comité Directeur	
Date / Lieu	27/04/2018 - Saran	
Présents	Jannick RIBAUT, Jacques BOUE, Laurent COURBE, Jacques DAUDIN, Philippe MAUXION, Jocelyne BOUREAU, Marie-Laure PIGET, Alain HENAULT, Dominique TILLAY, Philippe PAQUET, Jean-Yves MAURY, Maryse FROGER, Florence PACAULT	
Excusés	Martine BOSSU, Patrick CASSEGRAIN, Joel COUSIN, Emmanuel GALLAND, Jacky MOIZAN, Nathalie MOREAU, Monita RAFAITIN, Jean-Paul ROSSIGNOLES, Wilfried SCHMIDT, Arnaud SIMEON Pascal RENARD	
Absents		
Invités	Christian LEVEQUE, Alexandre MISSIOS	
Rédacteur	Alexandre MISSIOS	
Validation CR	Oui	

ODJ :

1. Dispositions financières
2. Orientation du budget 2018/2019
3. Intervention du Directeur Territorial
4. Information Président
5. Questions diverses

1. Dispositions financières

Plutôt échange et discussion sur le sujet, doit être affiné. Certains montants peuvent impacter les départements.

Droit engagement d'équipe : compliqué entre jeunes, seniors et entraîneurs (journée de pré-saison)... La gestion est complexe. Après discussion, est proposé de ne retenir qu'un seul montant pour une équipe engagée (210€), au lieu de de 2 (240€ et 125€ pour les équipes suivantes) pour les seniors. Avec ce montant, l'enveloppe augmente légèrement. Même principe chez les jeunes par équipe engagée (110€).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Après la ou les phases de brassage, facture envoyée aux clubs suivant le championnat dans lequel ils évoluent ensuite.

Interrogation sur un tarif cohérent lors des phases de brassage lors des championnats jeunes.

Proposition de ne rien facturer tant qu'on ne connaît pas l'engagement final. Toute facturation sera faite à posteriori. Un brassage n'est pas un championnat régional. Il faut travailler tous ensemble pour faire un brassage cohérent, faire quelque chose de plus global.

Décision du Directeur Comité : phase de brassage gratuite pour compenser légère augmentation de l'engagement des équipes pour certains clubs.

Recyclage des entraîneurs : écrire aux entraîneurs et les informer du tarif de recyclage. On demande à l'entraîneur, non au club, car il peut se former puis partir le lendemain dans un autre club (donc le 1^{er} club a payé pour rien). Libre après aux entraîneurs de s'organiser avec leur club pour une prise en charge.

Pénalités diverses : suppression de l'amende pour enregistrement sur FBI après 20h.

Il existe des cas particuliers. Faire une modification pour « envoi tardif de feuille » plutôt que d'indiquer un horaire.

Caisse de péréquation : compliqué car manque d'arbitres (absence, désignation complexe, éloignement des arbitres, remboursement, régulation...). Ça va être juste en termes de montant : on ne maîtrise plus les coûts. En fin de saison, obliger de faire des désignations avec beaucoup de déplacements pour les arbitres, donc surcoûts.

Le calcul de début de saison n'est donc plus viable aujourd'hui. Pas d'augmentation de la caisse alors que plus de matchs.

Proposition : remettre 30€ de plus par division dans le pot (soit environ 2000€).

Vigilance sur le respect du principe de la caisse de péréquation : être à 0€ et ne pas rebasculer des fonds d'une année sur l'autre. Principe d'équité et d'avance de trésorerie.

Décision du Comité Directeur : accord pour augmentation de 30€. Les clubs vont payer, mais sont responsables pour envoyer des personnes sur les formations arbitrage.

Coût 3x3 : problème départemental. Demain, pour 3€ de plus, un licencié 5x5 peut faire du 3x3.

Pour une licence 3x3 uniquement, la part fédérale est la même que sur une licence 5x5. Libre aux Ligues et Comités de prendre une part. Obligation aux Comités d'organiser un championnat départemental dès cette année. Les Ligues auront une obligation d'organiser un championnat régional l'année suivante.

Licence 3x3 est rattachée à un club : certains clubs ne feront que du 3x3. Avec une licence, possibilité de jouer n'importe où.

Les Comités doivent discuter ensemble pour faire un tarif commun, car si différence de prix, une personne peut prendre une licence dans le 37 et venir jouer dans le 45. Nécessité d'harmonisation entre les Comités.

La FFBB augmente sa part sur les licences.

Déplacement : lorsqu'un véhicule Ligue est emprunté par un Comité (ou inversement), proposition est faite de facturer les frais kilométriques à 0,20€ au lieu de 0,36€/km.

Décision du Comité Directeur : 0,20€/km + le gazoil doit également être remboursé (faire le plein ou mettre au même niveau).

Quand véhicule de la Ligue emprunté par un Comité, on compte les frais kilométriques à partir du siège du Comité, car sinon déséquilibre et manque d'équité entre les Comités.

Proposition validée.

3 Fautes Techniques = 35€.

4 FT = 0€.

5 FT = 200€ (couvre frais de fonctionnement d'un dossier de discipline).

Automnales : la FFBB préconise de ne facturer pas plus de 50€ pour 2 jours. Donc logiquement, 20-25€ puisque sur une seule journée. Partenariat avec la MAIF. Souhait de ne pas « faire de l'argent » sur cette manifestation.

2. Orientation du budget 2018/2019

Budget prévisionnel : Jacques BOUE s'en occupe la semaine prochaine avec Maxime DREUX.

Pas d'augmentation des licences. La FFBB conseille de bien optimiser et vérifier les dépenses.

Proposition de calculer les frais de fonctionnement par rapport à ce qu'on délivre vraiment par rapport à la commande fédérale.

La professionnalisation apporte beaucoup de changements, ce qui pose la question de ce qui est du ressort d'un salarié ou d'un bénévole : ne pas faire de substitution.

3. Intervention du Directeur Territorial

Alexandre MISSIONS remercie les comités pour leur accueil convivial et chaleureux. Il expose la réflexion qu'il mène actuellement.

Comment voit-on l'évolution de nos salariés dans ce cadre ?

Le bénévolat change, et la façon de travailler change.

Formation Basket-Santé à Voiron en Juin : oui, il est nécessaire d'envoyer un ou plusieurs CTF pour avoir un référent Santé sur le territoire. Mais le mois de Juin est plutôt chargé, et les CTF partent en formation à l'INSEP fin Mai.

Alexandre MISSIONS doit voir avec la FFBB si une autre formation Basket-Santé sera proposée courant Août-Septembre.

4. Information Président

Alain HENAULT détaille le résultat du TIL IZ Ouest au temple-sur-Lot.

Féminin : 4/4.

Masculin : 2/4.

Potentielles : 2 filles du CVL sont intégrées.

James DEROIN a été sollicité par la FFBB pour être coach assistant des Potentielles Féminines. Validation par Alain HENAULT. La FFBB avait pris le soin de prévenir la Ligue.

Charte entraîneur : 2018-19 est une saison transitoire, inscription au P1 du CQP sera acceptée pour les entraîneurs d'une équipe jeunes élite en championnat régional.

Alain HENAULT présente les pénalités applicables aux clubs (voir document joint en annexe).

Niveau diplôme : marche trop haute entre RF2 et PNF.

Proposition : EJ avec inscription au P1 pour les RM2 et RF2 ?

Sensibiliser les clubs : si PNM ou PNF, ils doivent former leur coach et anticiper. Problème : il faut 2 ans pour avoir le CQP...

Il vaut mieux valoriser pour inciter les coachs à se former plutôt que de sanctionner les clubs.

2 places pour les U18F France (Cercle Jean Mace Bourges B et Avenir Basket Chartres). Une 3^{ème} place s'est libérée (USM Saran a postulé).

1 place pour les U18M France : 2 dossiers (Touraine BC et ADA Blois Basket 41).

2 places pour U15F : 4 dossiers (USM Olivet, CTC MSV Basket Touraine, Cercle Jean Mace Bourges B, USM Saran). Attente de l'avis de la responsable du Pôle Féminin qui décide des attributions.

2 places pour U15M : 2 dossiers (CTC Métropole Orléans et Orléans Loiret Basket Association).

Le nouveau DTN Alain CONTENSOUX va venir dans la Ligue après le TIL (début Mai) pour discuter de ce que va devenir le métier de CTF.

JP SIUTAT va venir :

- Le 28 Mai à Orléans pour les clubs du 28, 41 et 45.
- Le 10 Septembre à Tours pour les clubs du 18, 36 et 37.

Sa venue concerne tous les clubs, quel que soit leur niveau.

Alain HENAULT : besoin d'un chef de délégation du 19 au 21 pour aller avec les U14 sur Niort.

Jannick RIBAUT propose Dominique AUGUSTIN.

Souhait que tous les départements soient présents aux Interdépartementales (il faut les inviter !).

Automnales sur 1 seule journée (Samedi 27/10 sur Blois) plutôt que sur un week-end pour avoir une meilleure mobilisation des bénévoles. Jannick RIBAUT a proposé à JP SIUTAT de coupler une formation d'arbitres et de statisticiens le dimanche matin pour rester dans l'esprit des 2 jours des Automnales.

Jannick RIBAUT informe le Comité Directeur qu'il est le délégué de la zone Sud-Ouest. Rôle : vérifier à ce que tous les chefs de délégation soient bien présents...

5. Questions diverses

Avis des techniciens : 2 phases de brassage représentent beaucoup de matchs qui ne servent à rien et ne font pas progresser les jeunes. Idées que les équipes fortes se rencontrent plus tôt et plus souvent (les techniciens sont capables de donner un avis sur les équipes). Brassage court jusqu'à la Toussaint pour évacuer les doutes.

Dans d'autres Ligues, championnat direct, pas de brassage.

Laurent COURBE (Discipline) : 31 licenciés sanctionnés pour 3 ou 4 FT. 1 dossier à 5 FT.

Reste 14 licenciés à sanctionner pour 3 ou 4 FT.

Reste 3 dossiers de discipline. Cela fera 12 dossiers au total (plus que la saison dernière).

Laurent COURBE a invité tous les présidents de commission de discipline départemental le 11/06 prochain.

Objectif : préparer la saison prochaine avec l'organisation de la commission de discipline régionale (fin des départementales). Comment conserver une déconcentration ? Faut-il harmoniser ? Normalement cadrage de la FFBB, mais rien pour l'instant.

Jacques DAUDIN (3x3) : prochaine réunion des chargés de 3x3 de tous les départements. Mais réunion des présidents de comités avant pour harmoniser les tarifs des licences 3x3.

Organisation des championnats : auto-arbitrage en départemental. Quid du régional ? Il y aura aussi les tournois, les initiations dans les territoires carencés...

La Ligue dispose de nombreuses ressources (arbitres internationaux, Anna KOTOCOVA...).

Philippe MAUXION (Panier d'Or - Basket d'Or) : BO à Gien, personne de la Ligue car empêchement de dernière minute pour Philippe MAUXION (gestion d'un problème à Ardentes).

Modification des règles à voir, pour avoir des épreuves incontestables (règlement local).

Philippe PAQUET : pourquoi les techniciens (CTF) n'y sont pas ? Est-ce que cela peut changer quelque chose ?

Jocelyne BOUREAU (ERO) : réunion cette semaine pour définir avec le calendrier les formations, tournois et stages au niveau des arbitres et des OTM. La commission a tout planifié, avec un budget pour chaque action, sur toute l'année.

Marie-Laure PIGET : attend fin du championnat pour avoir retour.

Dominique TILLAY (IRFBB) : Maxime a commencé à travailler le DataDock, et il faudra y rentrer les JIG. La Ligue devait se limiter au CQP la première année car grosse charge administrative et suivi. Or il faut rajouter les JIG maintenant. Il serait opportun que la FFBB fasse descendre des outils et contenus. Il faut faire mais on ne connaît pas les conditions.

Alain HENAULT : risque de problématique avec la gestion du temps de travail, qui n'est pas extensible, sachant que la formation doit avoir lieu du 27 au 30 Août.

Maryse FROGER : demande un code Ligue sur FBI pour récupérer des informations que ne lui transmettent pas les départements (36, 37 et 45). Faire une relance auprès de ces Comités.

Florence PACAULT : quelques soucis d'organisation sur les finales. Rassurée d'avoir les Coupes dans les temps.

Patrick CASSEGRAIN nous a transmis la liste des forfaits suivants :

Forfait général du club de Malesherbes Sporting Club en RF2

Forfait général du club du Basket Club Germinois en RM3A

Match perdu par pénalité de la CTC Agglo Basket 41 en PNF infraction aux CTC

Forfait du Cercle Jean Mace Bourges B en RF2

Match perdu par pénalité du Cercle Jean Mace Bourges B en PNF pour infraction suite au forfait de la RF2

Forfait du club US Le Poinçonnet en RM3B.

Christian LEVEQUE : Conseil d'Honneur s'est réuni le 06/04. Philippe PAQUET doit prévoir les trophées pour les 5 nouveaux académiciens. Le conseil a travaillé sur le Challenge du bénévolat. Réponse du Cher pour l'instant.

Pierre MONNIER est décédé : il fut l'un des premiers membres du Conseil d'Honneur de la Ligue. Beaucoup d'arbitres et de membres de la famille Basket ont été aux obsèques.

Christian LEVEQUE a eu l'occasion d'échanger avec Jacky RAVIER : est-on dans une association ou une entreprise ? Félicitation aux bénévoles qui continuent de s'engager car cela semble difficile et compliqué. Bravo pour tout le travail qui est fait. Un résultat sera important : le chiffre réel des licenciés (hors contact).

Pascal RENARD et Jannick RIBAUT se sont occupés des médailles fédérales pour la Ligue.

Jannick RIBAUT remercie tout le monde pour cette réunion.

Le Président de la Ligue,

Le 1^{er} Vice-Président,

Jannick RIBAUT

Jacques DAUDIN

